

La fonction publique découpée en petits morceaux ?

Ensemble pour défendre :

- 1. Les annuités
- 2. La formation
- 3. La réintégration obligatoire en cas de licenciement abusif
- 4. Les subventions publiques à la santé

Des attaques contre la fonction publique ont déjà été votées et nécessitent une réponse forte :

- Les annuités deviennent dépendantes de la situation budgétaire et économique du canton (loi 12789): comme les budgets du canton sont régulièrement déficitaires, les annuités sont-elles perdues? Le Cartel a mis ce sujet à l'ordre du jour de son Assemblée des délégué·es pour adresser une résolution au Conseil d'Etat exigeant le maintien des annuités dans la composante salariale.
- Une majorité de droite du Grand Conseil supprime le droit à la réintégration en cas de licenciement abusif (loi 12868): désormais, l'Etat n'aura plus l'obligation de réintégrer une personne dont le licenciement sera jugé abusif par la Chambre administrative (ou les Tribunaux). Plusieurs référendums ont été lancés (avec un délai de récolte au 10 mars 2024) pour contrer ce déni de justice et demander à la population genevoise de rétablir le droit à la réintégration. Ce droit fait partie des garanties indispensables pour travailler de manière intègre et égalitaire dans le cadre de la loi et des services dus à la population. Il permet, si nécessaire, de dénoncer des dysfonctionnements ou des malversations sans crainte de licenciement expéditif.
- Réduction du temps de formation initiale des enseignant·es du primaire (loi 11926): alors que les besoins particuliers des élèves croissent et se complexifient, que de nombreuses instances reconnaissent le déficit de formation du personnel enseignant du primaire pour gérer ces situations difficiles, que les études s'accordent à dire qu'il faut en priorité renforcer les moyens et les compétences des enseignant·es titulaires, la majorité de droite du Grand Conseil a voté une loi idéologiquement décalée pour réduire la formation initiale des enseignant·es du primaire d'une année. Un large front s'est constitué pour combattre cette décision inappropriée.
- Augmentation des heures d'enseignement au cycle d'orientation (CO),
 LA MOBILISATION PAYE ...et continue: Vous l'avez vécu ou appris par les médias, les collègues du
 Cycle d'Orientation se sont fortement mobilisés pour contrer l'augmentation de deux périodes de temps sur la
 présence en classe. Alors que rien n'était indiqué sur la nature des « prestations administratives » qui leur
 seraient ôtées en compensation, leur grève a permis d'ouvrir des négociations. De plus, le Conseil d'Etat s'est
 engagé à contrer un Projet de Loi du PLR voulant une augmentation de pas moins de 6 périodes d'enseignement
 (PL12661). Pour combattre ce PL, qui sera soumis au vote du Grand Conseil le jeudi 29 février prochain, un
 rassemblement est organisé ce même 29 février à 18h30 Aux Canons. Venez en nombre marquer votre
 désapprobation face à ce projet insensé!
- Financement en danger pour la santé : EFAS est une révision du financement du système de santé. Désormais, pour toutes prestations de santé, les caisses maladie financeraient 73,1% des dépenses et les cantons 26,9%. Ces nouvelles dispositions vont détériorer la qualité de soins pour les assuré⋅es et faire pression sur les personnels du secteur de la santé. Informations complémentaires sur le site du SSP

VOUS VOULEZ AIDER LE CARTEL A COMBATTRE CES MESURES INAPPROPRIÉES ? RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU CARTEL!